

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVMPP

2024



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband



rapport

d'activité du président

Chers membres, chers invités,
C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Monthey.

L'année 2024 a été marquée par des défis inédits et une instabilité économique mondiale, dans un contexte où la transition énergétique et les évolutions technologiques occupent une place centrale. En tant qu'acteur clé du secteur de la construction, l'AVMPP a su s'adapter à cette nouvelle donne en renforçant ses capacités d'adaptation et d'innovation. La hausse des coûts des matières premières, les tensions géopolitiques et les défis climatiques ont façonné une année de résilience et de transformation pour notre association. Face à ces incertitudes, notre objectif a été de maintenir notre trajectoire et notre ligne de conduite tout en répondant au mieux à vos attentes. Permettez-moi à présent d'effectuer un bref retour sur quelques sujets et activités qui nous ont occupés durant l'année écoulée. Les actions entreprises avec enthousiasme par votre comité ont eu pour but de servir les intérêts de nos métiers et de notre association.

Statuts

Comme je vous l'annonçais l'année passée les deux sections du Haut-Plateau et de Sierre ont fusionné. Il a donc fallu revoir nos statuts. Des changements de noms et d'abréviation sont également intervenus. Une commission à cet effet a donc été créée sous la houlette de Claude Terrettaz que je remercie pour l'excellent travail fourni. Les statuts ont donc été dépoussiérés et remis au goût du jour. Ils vont encore être transmis au juriste du Bureau des Métiers pour validation finale. Ils vous seront ensuite transmis.

Perfectionnement professionnel

Votre association vous propose régulièrement des cours de formation continue en partie financée par notre CPP à l'intention des employés. Profitez-en, ces cours sont de véritables atouts et revalorisations que nous pouvons proposer.



Je remercie les entreprises qui jouent le jeu en envoyant leur personnel se former. Je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques, propositions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

Test d'aptitude

Votre association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Notre test d'aptitude se veut indicatif et facultatif, élaboré pour donner une information supplémentaire aux formateurs sur les aptitudes des candidats. Je vous suggère d'envoyer vos jeunes candidats effectuer le test, car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Sont examinés le soin, les connaissances générales, l'écriture et l'orthographe, le sérieux dans les réponses, la rapidité d'exécution, la représentation spatiale et l'aptitude pour le calcul. Il aide également le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter.

Enseignement pratique

Le professeur de pratique en plâtrerie, M. Rolf Fussen, a pris une retraite bien méritée. Il a été remplacé par Emmanuel de Frias pour la partie francophone du Canton et par Jürgen Bumann pour la partie germanophone. En ce qui concerne le remplacement du professeur de pratique en peinture, M. Philippe Debons, on vient de nommer son remplaçant en la personne de Xavier Bifrare. Le choix de ces personnes n'a pas été pris à la légère, car nous voulons donner à nos jeunes les meilleures chances de découvrir et maîtriser au mieux les finesses de la plâtrerie et de la peinture.

Autocollants apprenti à bord

Votre association a édité quelques autocollants en français et en allemand « apprenti à bord - Lehrling an Bord ». Il s'agit là d'un clin d'œil permettant de valoriser les entreprises formatrices. Un stock est disponible ce jour. Vous pouvez sans autre vous servir et les apposer sur vos véhicules de chantiers. En cas d'intérêt de votre part, nous vous laissons le soin de compléter le bulletin de commande à votre disposition et le cas échéant nous passerons commande.

Je me permets de vous rappeler l'importance pour nos professions de préparer et former la relève.



Certes, cette tâche devient de plus en plus compliquée à assumer, face au manque d'intérêt général de nos jeunes et de leurs parents pour les métiers manuels, mais elle n'en demeure pas moins indispensable. Nous devons peut-être nous adapter dans la formation, mais en tout cas, continuer de former afin de maintenir un professionnalisme de haut niveau tant dans l'exécution des travaux que dans la gestion de nos entreprises.

Campagne publicitaire + réseaux sociaux

La campagne de revalorisation du métier de plâtrier suit son cours sur les réseaux sociaux. Il est important de faire véhiculer régulièrement le message suivant auprès du grand public : faire appel à de vrais professionnels.

Votre association va engager une peintre en la personne de Marie Vicquéry afin de concevoir, réaliser et publier des vidéos promotionnelles sur TikTok aux couleurs de l'AVMPP. N'hésitez pas à vous abonner à notre compte « @avmpp1 » afin de suivre ses contenus qui seront prochainement en ligne. Nous espérons que cette action saura susciter des vocations auprès des jeunes.

Salon des Métiers

Le Salon des métiers YourChallenge édition 2025 a fermé ses portes en février avec un record d'affluence de près de 31'000 visiteurs. Votre association était évidemment présente pour cet événement riche en échanges, où l'ensemble de nos professions est représenté. Les activités ludiques présentées sur le stand ont rencontré un beau succès. Les apprentis sur le stand lors de cette semaine se sont montrés sérieux et motivés à transmettre leur savoir-faire. Merci à nos entreprises membres pour la mise à disposition de leurs apprentis durant le salon. La prochaine édition se tiendra en 2027, la date n'est pas encore arrêtée.

ARCC

Je vous rappelle la présence et l'existence de l'ARCC - Association de renforcement des contrôles sur les chantiers - qui vise à lutter contre les fléaux tels que le travail illicite, la sous-traitance en cascade et le travail du samedi. N'hésitez pas à faire appel à la permanence téléphonique au 027 / 606 74 48 en cas d'infraction constatée afin de stopper cette gangrène.

En partenariat avec les milieux patronaux et syndicaux, le canton a conçu le dispositif eBadges pour améliorer et simplifier le contrôle des activités sur les chantiers, en particulier dans les marchés publics.



Ce système a été lancé début 2025 et est un précieux allié dans notre lutte pour démarquer les entreprises en règle et respectueuses des CCT. A nous maintenant de généraliser et rendre souhaitable cet outil à plus large échelle, chez nos architectes et autres directions de travaux.

Conditions de travail et CCT

Conformément à l'accord intervenu en fin d'année 2024, les salaires 2025 ont été augmentés de Fr. 0.60/heure dès le 1^{er} janvier 2025 pour tous les travailleurs du second œuvre romand.

Limitation des hauts salaires : pour toutes les classes de salaires, les salaires supérieurs à 20% du salaire minima conventionnel de la classe A (soit Fr. 36.-/heure), seule la moitié des augmentations prévues est obligatoire (soit Fr. 0.30/heure).

Les procédures d'extension du texte de la CCT 2024-2027 et de l'avenant sur les salaires 2025 sont en cours auprès du SECO.

FREPP – assemblée des délégués

Le 29 août prochain, la FREPP (fédération suisse romandes des entreprises de plâtrerie-peinture) tiendra son assemblée générale en Valais. D'ores et déjà un grand merci à Gérard Anzenberger pour l'organisation. Chers membres je vous encourage à bloquer cette date dans vos agendas et de réserver un bon accueil au bulletin de participation qui paraîtra prochainement dans le FREPP-info.

Site internet

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.avmpp.ch. En un clic, vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires destinés à la fois au grand public et aux professionnels de la branche, grâce notamment à une carte interactive qui permet de trouver le professionnel souhaité en quelques secondes. N'hésitez pas à nous faire part de suggestions afin de faire vivre notre site. Nous espérons qu'il trouvera une place dans vos favoris et vous incitera à y retourner souvent. Afin de gagner en visibilité, nous nous vous rappelons notre mail info@avmpp.ch, merci d'en prendre bonne note.



Conclusion

Quand je vois tout le travail effectué par vous-mêmes, vos sections et votre association, cela me remplit de joie et de fierté. Ne nous laissons pas abattre par les gros titres démoralisants des médias et par l'actualité mondiale houleuse, et focalisons-nous sur ce qui est à notre portée. Il ne s'agit pas de se montrer indifférents, mais de prendre un recul bénéfique. Restons confiants pour l'avenir ! Comme vous, parfois, je me suis surpris à me demander : « que fait l'association pour nous ? » la réponse me vient assez rapidement : « et toi, que fais-tu pour ta corporation ? »

J'aimerais donc remercier les membres de l'AVMPP pour la confiance renouvelée et pour le travail accompli dans l'intérêt de nos professions, notamment les personnes qui s'investissent dans nos diverses commissions. Par votre présence à l'assemblée générale, vous nous apportez une preuve de reconnaissance pour le travail accompli.

Je vous rappelle que par l'intermédiaire de la FREPP, du Bureau des Métiers, de Construction Valais et de l'UVAM, nous disposons de relais très importants dans la défense de nos intérêts dans tous les domaines. Si vous êtes témoin d'éléments pouvant nuire à nos professions et entreprises, n'hésitez pas à nous le faire savoir, ensemble nous pourrions trouver des solutions.

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

À Diego Briggeler, vice-président, (Brigue)

À Claude Terrettaz, membre du comité (Haut-Lac)

À Gérard Anzenberger, membre du comité (Sierre)

À Claude Bonvin, membre du comité (Sion)

À Ivan Zimmermann, membre du comité (Viège)

À Jean-Daniel Exquis, membre du comité (Martigny/Entremont)

À Lionel Bourdin, Président du GVRP et membre du comité

À Amalia Massy, notre secrétaire

À Diego Scaffidi, notre collaborateur



Au Bureau des Métiers, par son directeur sortant M. Gabriel Décaillet, son directeur actuel David Genolet et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Merci à tous les membres qui ont assuré un mandat, une tâche pour l'association, ou dispensé une formation durant l'année écoulée, ou encore fait part de remarques constructives vis-à-vis de votre comité.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. Merci à vous !

Permettez-moi enfin de vous donner d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 24 avril 2026 dans le Haut-Valais pour notre prochaine assemblée générale.

Merci beaucoup pour votre attention et excellente journée en notre compagnie.

Le président

Florian Lovey





Diplômés

Au nom des membres de l'AVMPP, nous avons le plaisir de féliciter les nouveaux diplômés pour leur travail, leur ténacité et surtout leur engagement à suivre les cours de perfectionnement.

Mais comme l'a dit un romancier anglais :

"C'est vraiment dommage que le savoir ne puisse s'acquérir que par un travail acharné".

Leur sacrifice n'a cependant pas été vain puisqu'ils ont obtenu le diplôme récompensant leurs efforts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite.

Nous avons eu le plaisir de remettre aux nouveaux diplômés une récompense qui représente finalement peu de chose par rapport à leur succès.

Elle se veut une incitation à la poursuite de leur perfectionnement professionnel.

Cheffe de chantier Peintre
Carolin Svenja Döring – Pfammatter Maler & Gipser AG
Contremaître Peintre
Virginie Baudin – Zana Color Sàrl
Aurélié Fumeaux – J.D. Savioz Peinture Sàrl



Contremaître Plâtrier
Emmanuel De Frias – 2Frias Gypserie-Peinture Sàrl
Femi Haradini – Hn Immo Sàrl
Mathieu Loriol – Michelet Sàrl
Samuel Ferreira De Oliveira – Sarosa SA
Thomas Bridy – Blanc et Duc SA
Maître Peintre
Emmanuel Carneiro – Colombara SA
David Dubuis – Dubuis Gabriel et Paul Sàrl
Jonathan Mutter – Mutter Maler Naters GmbH
Samuel Dessimoz – Dessimoz Plâtrerie-Peinture Sàrl

Encore toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel.

Diplômes de fidélité

Suite à la décision prise par l'assemblée générale de 1972 à St-Luc, notre association récompense les chefs d'entreprise pour leur fidélité et leur attachement à l'AVMPP.

Cette année, nous avons eu l'honneur de remettre **11 diplômes de fidélité** à l'entreprise suivante :

Antonin Laurent Gypserie Peinture, Daillon

Arnold AG, Naters

Bastian Rossi Peinture Sàrl

Burgener Donat AG, Naters

E. In-Albon AG, Zermatt

Hildbrand Robert AG, Gampel

Marius Cordonier & fils Sàrl, Chermignon

Mutter Maler Naters GmbH, Naters

Peinture 2000, Iannelli & Partenaires Sàrl, Chippis

Pfammatter Maler und Gipser AG, Brig

Rénovation Art-Déco Sàrl, Collombey



**DIPLÔME
DE FIDÉLITÉ**

Association Valaisanne des Maîtres
Plâtriers Peintres

pour ses 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous la remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de son entreprise.



Rapport

du Directeur du bureau des métiers

2024, une année qui aura marqué le Valais et ses entreprises

Le 29 juin 2024, le Valais a été frappé par des intempéries exceptionnelles, entraînant une crue historique du Rhône et de graves inondations. Des précipitations intenses, combinées à une fonte rapide des neiges en altitude, ont provoqué une montée brutale des eaux, dépassant les niveaux de danger les plus élevés.

La ville de Sierre a été particulièrement touchée. Le Rhône y a débordé, inondant le quartier de Sous-Géronde et causant des dommages significatifs aux infrastructures, notamment au site de production d'aluminium. De nombreuses entreprises, notamment dans la région sierroise et le Haut-Valais, ont été lourdement impactées par cette catastrophe qui nous rappelle la force de la nature qui nous entoure.

Alors que les risques étaient connus, les collectivités publiques n'ont pas été en mesure d'éviter cette catastrophe aux conséquences majeures pour notre économie. Cet état de fait nous oblige à trouver des solutions rapides et pragmatiques, tout en les ancrant dans une réflexion durable, pour éviter un nouveau drame.

Cette épreuve a par contre révélé la résilience extraordinaire de nos entreprises. Non seulement elles ont su surmonter cette crise majeure, mais elles ont aussi joué un rôle central dans les travaux de déblaiement, de nettoyage et de réparation des infrastructures endommagées. Merci et bravo à elles !

Malgré ces épreuves, l'économie valaisanne a affiché une croissance modérée mais stable (+1,4 % du PIB), témoignant de sa robustesse. Si certaines branches ont souffert davantage, notre secteur de la construction a su maintenir une dynamique positive. Les perspectives pour 2025 sont par ailleurs plutôt réjouissantes, avec une inflation maîtrisée et une croissance estimée à 1.2 %.



La baisse prévue des taux d'intérêts hypothécaires devrait également renforcer l'attractivité de notre marché immobilier.

Un marché du travail sous pression, une relève à assurer

L'un des enjeux majeurs qui nous préoccupent toujours davantage est celui de la relève. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers du second œuvre met en péril la transmission des savoir-faire et freine la croissance de nos entreprises. La perception parfois négative de ces métiers, la concurrence d'autres secteurs et le vieillissement de la population active accentuent cette problématique.

Il est impératif que nous redoublions d'efforts pour valoriser les métiers manuels et techniques auprès des jeunes générations. La formation professionnelle, la promotion des filières du bâtiment et des initiatives comme le salon Your Challenge 2025 doivent être au cœur de notre stratégie pour assurer l'avenir de nos professions.

Nous devons aussi innover pour augmenter l'attractivité de nos métiers pour les jeunes, notamment en valorisant ceux – et ils sont nombreux – qui s'engagent et qui font preuve de motivation. Les magnifiques résultats obtenus par la Suisse aux World Skills de Lyon – 1^{ere} nation européenne et 3^e nation mondiale – témoignent du talent de nos jeunes apprentis.

Le défi de la relève ne pourra être relevé qu'avec un engagement commun du Canton - qui s'engage énormément pour la formation duale et il est important qu'il poursuive dans cette voie malgré les menaces de restrictions budgétaires – des associations faïtières et des entreprises.

Le Bureau des Métiers au service des entreprises, plus que jamais

Le Bureau des Métiers offre un large éventail de prestations à ses associations membres, à ses entreprises affiliées et à leurs collaborateurs. Depuis de nombreuses années, nos affiliés bénéficient de caisses sociales solides, qu'il s'agisse du premier pilier, du deuxième pilier, de la retraite anticipée ou des allocations familiales. Notre équipe formation propose une offre variée, alliant formation initiale et continue, afin de répondre aux besoins tant des chefs d'entreprise que des collaborateurs.



Le Bureau des Métiers joue également un rôle clé dans la défense des intérêts des entreprises et des associations, en s'engageant activement dans les négociations des conventions collectives et pour un partenariat social fort. Avec nos partenaires – notamment l'AVE -, sous l'égide de constructionvalais, nous portons d'une même voix les intérêts du monde de la construction. L'un des défis qui nous occupera ces prochaines années sera de trouver de nouvelles pistes de collaboration et de mutualisation au sein des associations qui composent le Bureau des Métiers, pour renforcer la position des entreprises du second œuvre au sein du paysage politico-économique valaisan.

L'année 2024 a marqué une avancée majeure dans l'offre de services digitalisés que nous proposons à nos entreprises. Après la création de notre portail ebusiness, nous avons lancé en octobre 2024 myBM, un outil innovant destiné aux entreprises membres. Il permet non seulement la gestion des heures de travail, des vacances et des absences, mais aussi le suivi des prestations effectuées par l'entreprise (chantiers, machines, etc.). Surtout, il garantit à chaque entreprise de répondre pleinement aux exigences de la convention collective de travail en vigueur pour son secteur d'activité. Le site internet myBM.ch donne toutes les informations utiles sur ce produit.

BM Network : rendez-vous à la Journée du Bureau des Métiers à la Foire du Valais

Comme chaque année, le 2^e vendredi de la Foire du Valais est dédié à la valorisation de nos métiers du second œuvre et de l'intelligence de la main. Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver le vendredi 3 octobre 2025 pour cette journée où la rencontre et le partage entre artisans seront au cœur de nos préoccupations.

Cet événement est aussi une occasion unique d'échanger avec nos partenaires du monde politique, économique et institutionnel, dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale.



Une page se tourne au Bureau des Métiers

Les nombreuses réalisations évoquées ci-dessus – notamment le développement des caisses sociales, la création des caisses de retraite anticipée RETAVAL et RESOR, ainsi que le développement des services aux entreprises – ont été menées sous la direction de Gabriel Décaillet.

Après plus de 20 ans à la tête du Bureau des Métiers, il a choisi de prendre une retraite bien méritée. Nous lui adressons un immense MERCI pour son engagement sans faille en faveur des artisans du second œuvre et pour son apport au développement de l'économie valaisanne. Son passage à la direction de notre institution aura laissé une empreinte indélébile, nous léguant une structure solide et prête à relever les défis de demain.

Je me réjouis de poursuivre cet engagement et mettrai tout en œuvre pour être digne de la confiance qui m'a été témoignée. Ensemble, poursuivons notre mission pour un Valais fort, dynamique et tourné vers l'avenir.

Pour vous servir ...

David Genolet

Directeur BdM



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband

Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et apporte son soutien aux activités du comité.

Coordonnées secrétariat

info@avmpp.ch

Amalia Massy - secrétaire patronale

amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Diego Scaffidi - collaborateur

diego.scaffidi@bureaudesmetiers.ch

